

La CGT de la branche communique... Les patrons paniquent !

Le travail du « collectif salaire » CGT du caoutchouc dérange les entreprises de la branche.

En effet, suite au travail du « collectif salaire » qui a été mis en place après l'Assemblée générale du caoutchouc où une collecte des bulletins de salaire a été faite, afin de pouvoir faire un comparatif des salaires pratiqués dans nos entreprises, un responsable de Michelin a interpellé les directions de Bridgestone, Continental, Aptar, etc.

- ➔ **Qu'est-ce qui peut gêner les employeurs sur la communication de nos salaire ?**
- ➔ **Auraient-ils honte des salaires pratiqués dans la branche ?**
- ➔ **Auraient-ils peur que les salariés revendiquent des augmentations de salaire ou différentes primes à caractère permanent et socialisé ?**
- ➔ **Auraient-ils peur que les salariés se mettent en grève pour obtenir satisfaction sur leurs revendications ?**

Si une chose est vraie, c'est que les salaires pratiqués dans la branche sont, certes différents d'une entreprise à une autre, mais, si nous retirons tous les artifices qui permettent aux exploiters de parler de rémunération, le taux horaire de base est au ras des pâquerettes !

Comment peut-on s'en satisfaire, quand on sait que le Directeur Général de cette entreprise, Jean-Dominique SENART, qui s'insurge de la communication sur les salaires faite par la CGT, gagne plus de 1,8 millions d'euros, alors qu'un salarié gagne en moyenne entre 1650 et 1936 euros bruts en 3 X 8 ? ET ceci n'est pas valable que chez Michelin.

Afin de continuer le travail effectué par le « collectif salaire » et préparer les futures mobilisations nécessaires pour les prochaines négociations salaire de branches et d'entreprises, il faut accroître l'échange entre syndicats CGT des différentes entreprises du caoutchouc.

Si le fait de parler de nos différences de salaires met le patronat dans tous ses états, regardez la force d'action que nous pouvons avoir !

Rassemblons-nous et organisons la lutte !